

## FONDATION AGIR POUR L'EMPLOI

# Une fondation paritaire

La première particularité de la Fondation Agir Pour l'Emploi est d'avoir pour membres fondateurs des entreprises (EDF et Gaz de France) et des syndicats (CFDT, CFE CGC, CFTC). Concrètement, les deux parties sont regroupées au sein d'un comité exécutif, réunissant à la fois des représentants des entreprises, des représentants de chacune des organisations syndicales, deux personnalités extérieures reconnues compétentes dans les champs d'intervention de la Fondation et enfin un représentant du droit de la Fondation de France. Son rôle consiste à administrer la Fondation, à définir ses domaines et critères d'intervention, à sélectionner ses partenaires. Elle statue aussi sur les demandes de subvention qui lui sont présentées.

Le fonctionnement opérationnel de la FAPE est, quant à lui, assuré par un secrétariat général constitué d'une secrétaire générale, d'une responsable de la communication et d'une assistante. Depuis 2001, ce dernier est aidé par une dizaine d'agents

retraités bénévoles qui prennent en charge l'instruction préalable des dossiers sur lesquels statue ensuite le comité exécutif. En 2001, 142 demandes de subvention ont été examinées par le comité exécutif pour 106 projets soutenus, lesquels ont débouché sur la création de 805 emplois. Au total plus de 1,2 million d'euros de subventions a été attribué.

## Des salariés solidaires

L'autre originalité de la FAPE provient de son financement : le montant de ses ressources financières (1) dépend, en premier lieu, des dons effectués à son crédit par les agents d'EDF et de Gaz de France. Ils constituent la première tranche du budget de la Fondation. Le montant de ces dons est ensuite doublé au titre de l'abondement par les deux entreprises. Puis, ces dernières effectuent encore un autre versement, plafonné au montant des dons des agents, et équivalent à 2 % des sommes que ces derniers ont placées sur

Egépargne Croissance. Ce fonds commun d'épargne salariale a pour objectif d'investir en actions d'entreprises cotées de taille moyenne, en développement et créatrices d'emplois. En plus de l'analyse financière classique des titres, le concept d'investissement socialement responsable est appliqué, puisque les entreprises concernées sont soumises à un examen de la croissance de leurs effectifs et de leur politique sociale.

## Trois champs d'intervention pour l'emploi

La mission exclusive de la FAPE est de favoriser l'accès à l'emploi des plus défavorisés, afin de permettre à des personnes en difficulté de retrouver leur autonomie et leur dignité dans un monde où le travail est source de légitimité sociale. Pour cela, elle intervient dans trois champs : les structures d'insertion professionnelle et sociale par l'activité économique (2), les services de proximité (3) et les organismes d'aide à la création d'entreprises (4).

**La Fondation Agir Pour l'Emploi (FAPE) a été créée en 1995, sous l'égide de la Fondation de France par EDF, GAZ de FRANCE, la CFDT, la CFE CGC et la CFTC. Elle se distingue par trois caractéristiques originales : la nature de ses créateurs (entreprises et syndicats), son mode de financement (dons des salariés...) et son domaine d'intervention exclusif, l'emploi.**

En effet, la FAPE soutient principalement des entreprises d'insertion (EI) qui se situent dans le secteur concurrentiel et qui produisent des biens et des services en vue de leur commercialisation. Ces entreprises présentent la particularité de faire bénéficier leurs salariés embauchés en contrat d'insertion, d'un accompagnement non seulement professionnel, mais aussi social.

Les services de proximité, quant à eux, proposent aux personnes des aides dans différents domaines : repassage, ménage, petits travaux de bricolage ou bien de jardinage, portage de repas à domicile, transport de personnes à mobilité réduite, etc. Il s'agit de prestations socialement utiles, solidaires et peu satisfaites par le secteur marchand. Ces structures contribuent à renforcer les liens sociaux, à créer de nouveaux emplois et à améliorer la qualité de vie des particuliers. La FAPE veille particulièrement à ce que ces services soient accessibles au plus grand nombre, grâce à une hybridation de leurs ressources (contributions financières des collectivités locales, des mutuelles, des institutions de prévoyance collective, des caisses d'assurance maladie et de vieillesse, etc.).

Enfin, troisième champ : les organismes d'aide à la création d'entreprises. Ces organismes accompagnent les personnes, en recherche d'emploi, dans leur démarche de création

**Le financement de la FAPE est original : le montant de ses ressources dépend, en premier lieu, des dons effectués à son crédit par les agents d'EDF et de Gaz de France. Ils constituent la première tranche du budget de la Fondation. Ce montant est ensuite doublé au titre de l'abondement par les deux entreprises.**

d'entreprise, tout en leur assurant une couverture sociale et un cadre juridique. Au sein de ces structures, les créateurs potentiels peuvent tester leur projet et leurs capacités d'entrepreneur. Ils bénéficient d'un soutien logistique, administratif et comptable, mais aussi d'un suivi et d'une formation

individualisés par des professionnels en activité. Pour chacun de ses champs d'intervention, la FAPE a développé un réseau de partenaires qui agissent comme autant de relais dans la conduite de ses actions et lui donnent une couverture nationale.

### **Illustrations concrètes des principes fondamentaux du développement durable**

Par son action, la FAPE offre en effet des illustrations concrètes des principes fondamentaux du développement durable, une notion qui reste encore floue pour la majorité des acteurs économiques et sociaux et ce, en dépit des obligations légales — il est vrai, encore récentes — telles que la publication d'un rapport annuel de développement durable. Qu'il s'agisse du soutien exclusif de projets économiques à dimension sociale et environnementale ou de l'application du concept d'investissement socialement responsable au sein du Fonds commun d'épargne salariale (source importante du financement de la Fondation), nombreux sont les exemples qui témoignent d'une volonté d'inscrire son action dans ce que le développement peut avoir de durable. Dans le même sens, on retiendra la forte dimension fédérative de cette fondation, que ce soit

dans ses principes fondateurs (hétérogénéité de ses membres, principe des dons des salariés, instruction des dossiers par des agents bénévoles, etc.) ou dans la conduite de ses actions avec la mise en place de multiples partenariats, tant internes qu'externes. ■

Thomas Rigal

*Entre 1995 et 2001, la FAPE a soutenu 800 projets, a aidé à la création de 5 000 emplois et a attribué 6,7 millions d'euros de subventions.*

*(1) Ressources financières 2001 : 520 335 euros au titre des dons (correspondant à 14 622 agents donateurs), 520 335 euros au titre de l'abondement, et 520 335 euros équivalent aux 2 % Egépargne Croissance plafonnés, soit un total de 1 561 005 euros.*

*(2) Bilan 2001 : 67 structures ont reçu le soutien de la FAPE, pour un total de 785 000 euros de subventions attribuées et un bilan de 520 créations d'emplois.*

*(3) Bilan 2001 : 22 services de proximité soutenus, pour un total de 237 000 euros de subventions attribuées et un bilan de 210 créations d'emplois.*

*(4) Bilan 2001 : 17 organismes soutenus, pour un total de 180 000 euros de subventions attribuées et un bilan de 75 créateurs d'entreprises aidés via ces organismes.*